

Objectifs PS + PAAR	Stratégie institutionnelle prioritaire	Actions / Moyens	Responsable
Objectifs 1 à 5 : <u>Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite</u>	Communication mobilisatrice et accompagnement des équipes	Engager le personnel dans la révision et la consolidation d'objectifs et d'indicateurs de résultats en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Amorcer des consultations afin de consolider les perceptions à l'égard des objectifs, des indicateurs de résultats et des cibles révisées tel que définis dans le tableau synoptique du ministère, ainsi que les stratégies et les mesures requises dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) 2021-2026 du ministère, pour en assurer l'arrimage avec la mise en œuvre de notre Plan d'aide à l'apprentissage et la réussite (PAAR) 2019-2024. - Mettre sur pied un comité institutionnel de la réussite dont les objectifs initiaux seront de faire le lien entre le PAAR et le PARES et promouvoir et stimuler les initiatives liées à l'atteinte de nos objectifs, et d'établir une planification financière arrimée à nos obligations de reddition de compte. 	DÉ
1. Favoriser le sentiment d'appartenance	Mise en place et consolidation d'actions favorisant la fierté et l'inclusion.	1.1 Amorcer le développement d'une stratégie d'autochtonisation pour notre institution en collaboration avec différents acteurs du milieu (DÉ, COP, SRDP) et, surtout, en impliquant dès le départ des membres des communautés autochtone. 1.2 Développer et amorcer le déploiement d'une politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion : <ul style="list-style-type: none"> o Création d'un comité permanent. o Lancement officiel avec conférencier.ère. o Mise en place d'une formation autoportante sur EDI. o Développement d'un plan d'action 	DVÉSC DRH en collaboration avec les membres du comité, la DÉ et la DVÉSC
2. Faciliter la transition au collégial	Soutien à l'intégration et à la pédagogie de première session.	2.1 Consolider le programme de préparation, d'accueil et d'intégration aux études postsecondaires. 2.2 Promouvoir et soutenir de bonnes pratiques d'une pédagogie de première session.	DÉ DÉ
3. Reconnaître et répondre à la diversité des besoins		3.1 Coordonner le développement, l'implantation et la promotion de trois nouveaux programmes techniques en santé et services sociaux. 3.2 Mener une réflexion et une évaluation des besoins en soutien au développement professionnel des enseignants et de l'évaluation de l'enseignement pour favoriser des pratiques pédagogiques engageantes, innovantes, participatives, inclusives et réflexives à impact élevé.	DÉ DÉ RH

	Approche concertée de dépistage, d'intervention et de soutien.	3.3 Élaborer et mettre en œuvre un Plan de relance des programmes ayant des difficultés de recrutement, en concertation avec les partenaires du marché du travail, dans le but d'accroître leur promotion, leur attractivité, et leur viabilité.	DÉ
		3.4 Amorcer des consultations et réflexions et évaluer l'opportunité pour déterminer les orientations et le positionnement organisationnels eu égard aux opportunités de développement la formation à distance (FAD) avec l'implantation du nouveau Campus numérique du gouvernement du Québec.	DÉ DFCSAE DVÉSC
		3.5 Développer et adopter une nouvelle politique sur l'adaptation scolaire.	DÉ
4. <u>Préconiser une culture orientante</u>	Actions de promotion et de rayonnement pour valoriser l'épreuve synthèse de programme (ESP) et la réussite éducative.	4.1 Créer une diversité d'activité systémique à impact élevé : <ul style="list-style-type: none"> - Viens vivre ton cégep pour les étudiants de 3e secondaire. - Portes ouvertes repensées. - Campus ouvert pour les ESP de tous les programmes sur les deux campus. 	DÉ DVÉSC
5. <u>Favoriser le développement de citoyennes et de citoyens autonomes et responsables</u>	Valorisation de la responsabilisation et de la pensée critique.	5.1 Élaborer et implanter un nouveau <i>Code de vie</i> pour les personnes étudiantes afin de remplacer le <i>Règlement en lien avec le comportement attendu des étudiants</i> .	DVÉSC
		5.2 Sensibilisation aux enjeux liés à la cybersécurité, à la protection des renseignements personnels et à la protection de la vie privée par l'entremise des activités du club de piratage éthique du cégep (Club ECHO).	CCTT
6. <u>Responsabiliser tous les intervenants et intervenantes par rapport au climat de travail et d'apprentissage</u>	Sensibilisation et promotion de la civilité et du respect en milieu de travail.	6.1 Instaurer la Semaine du Savoir vivre en communauté.	DRH
		6.2 Élaborer un « code de civilité ».	DRH
		6.3 Élaborer une directive sur le droit à la déconnexion	DRH
		6.4 Agir comme leader dans l'implantation du <i>Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur (PASME)</i> en pilotant un comité de création d'une politique institutionnelle et d'un plan d'action pour refléter nos orientations institutionnelles dans ce domaine.	DVÉSC DRH

7. <u>Intervenir diligemment et résolument afin de prévenir et de désamorcer des conflits</u>	Développement de la capacité à intervenir de chacune et de chacun.	7.1 Mettre en place des formations pour le personnel.	DRH
		7.2 Mettre en place une démarche structurée pour prévenir et désamorcer les conflits.	DRH
8. <u>Repérer et corriger les obstacles à la consolidation d'une culture de collaboration et d'engagement</u>	Repérage et correction des obstacles et irritants.	8.1 Mettre en place un protocole de diagnostic visant à identifier, cartographier, réduire et éliminer les irritants et les vulnérabilités et de développer un plan de mitigation et d'optimisation.	Tous
		8.2 Amorcer le développement d'une politique de gestion intégrée des risques organisationnels.	DIPT
9. <u>Favoriser le travail collaboratif pour l'innovation et le développement</u>	Mise en œuvre de mesures facilitantes.	9.1 Mettre en œuvre le plan d'action 2022-2023 du PDRI 2022-2024, notamment pour soutenir le développement des compétences TICE, favoriser l'accès équitable et assurer la sécurité de l'information.	DIPT
		9.2 Implémentation des tuiles du guichet unique pour les finances et développement des tuiles pour les ressources humaines. Séparer la tuile DÉVÉ en DÉ et DVESC.	DIPT, DSF, DRH
		9.3 Optimiser l'équipe de gestion de la DFCSAE en se dotant d'une structure dotée de deux postes de coordination constituant deux pôles d'activités, soit la gestion de l'administration et le développement des affaires et des partenariats, et d'autre part, la gestion du développement pédagogique.	DFCSAE
		9.4 Soutenir et encourager la collaboration entre le CCTT, la formation continue et le département d'informatique autour de la plateforme cyber range pour bonifier les activités d'enseignement de l'AEC en cybersécurité et des cours techniques en informatique afin d'aider à combler le manque de main d'œuvre enseignante.	CCTT
		9.5 Développer autour de la plateforme cyber range du CCTT une communauté élargie (multi-cégeps) de développement et de partage de ressources pédagogiques en informatique / cybersécurité, en collaboration avec la Fédération des cégeps.	CCTT
10. <u>Agir sur le plan de l'environnement et de l'espace</u>	Mise en œuvre d'un plan d'aménagement favorisant la collaboration, l'inclusion et le développement durable.	10.1 Réaliser les plans et devis pour nos projets de constructions pour les nouveaux programmes.	DIPT, DÉ, DVESC
		10.2 Adopter et débiter la mise en œuvre du plan de revitalisation des espaces de vie et des infrastructures culturelles et sportive 2023-2024.	DIPT, DÉ, DVESC
		10.3 Développer, adopter et débiter la mise en œuvre de l'entente globale de partage de services et d'infrastructures avec la Ville.	DIPT DVESC
		10.4 Élaborer un plan d'action en développement durable et une stratégie de mobilité durable.	DIPT
		10.5 Travailler activement au développement d'un projet de résidences étudiantes.	DIPT DVESC